

DOCUMENTS EXIGÉS

Une demande incomplète ne sera pas traitée. Assurez-vous que tous les documents ci-après accompagnent votre demande.

GÉNÉRAL

Veillez fournir une (1) copie des documents suivants :

- Les titres de propriété de l'immeuble, dans la mesure où le requérant a acquis cette propriété dans un délai inférieur à un (1) an;
- La procuration signée par le propriétaire, applicable si le requérant est différent du propriétaire;

Veillez fournir une (1) copie papier ou une (1) copie électronique format PDF des documents suivants :

- Des photographies couleur des façades du bâtiment et de celles des voisins;
- Un devis technique complet des travaux, comprenant notamment les informations suivantes :
 - Les moyens qui seront employés pour fermer ou condamner les éléments suivants : le branchement à l'aqueduc et le branchement à l'égout, l'installation septique ainsi que l'ouvrage de captation des eaux, le cas échéant;
 - Si la fondation n'a pas à être démolie, les informations relatives aux mesures de sécurité qui seront prises pour la rendre inaccessible et tout rapport démontrant que la fondation sera en mesure de recevoir le projet de remplacement prévu;
 - Un échéancier des travaux démontrant le respect des délais impartis pour la démolition, ainsi que le projet de remplacement ou de remise en état du terrain;
 - Une évaluation financière des coûts de restauration ou de réparation, le cas échéant.
- Le détail complet pour la désaffectation du système septique et pour l'obstruction du puits lorsqu'applicable;
- Les frais de traitement applicables.

LORSQUE LE PROJET EST ASSUJETTI AU COMITÉ DE DÉMOLITION

- Un certificat de localisation de l'immeuble à démolir;
- Un rapport d'évaluation préparé par un évaluateur agréé établissant la valeur de l'immeuble;
- Les motifs, par écrit, justifiant la demande de démolition;
- L'échéancier des travaux de démolition et de reconstruction, le cas échéant;
- Dans le cas d'un immeuble comportant un ou plusieurs logements occupés par un ou des locataires, le requérant doit fournir la preuve de l'envoi de tout avis transmis à chacun des locataires de l'immeuble dans les 48 heures suivant le dépôt de sa demande de démolition auprès de la Ville;
- Un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé établi selon les critères et accompagné des documents suivants :
 - L'identification cadastrale du terrain;
 - La description de l'usage prévu du terrain ou du bâtiment qui y sera érigé;
 - La description des travaux inhérents à la construction ou l'implantation du nouveau bâtiment, incluant les plans et les élévations afin de permettre une compréhension claire du projet. **Ces plans ne peuvent être réalisés à la main et doivent être conçus à l'échelle;**
 - L'implantation des constructions sur le terrain. **Ce plan ne peut être réalisé à la main et doit être conçu à l'échelle;**
 - Le nombre, les dimensions et l'emplacement des cases de stationnement et des allées d'accès;
 - Une simulation visuelle ou une maquette illustrant l'insertion dans la trame bâtie du nouveau bâtiment prévu au programme de réutilisation du sol;
- Une garantie financière équivalente à 10 % de la valeur foncière du bâtiment pour un montant maximal de 50 000 \$.

LORS D'UN DÉPLACEMENT

SUR LE MÊME TERRAIN

- Un plan d'implantation exécuté par un arpenteur-géomètre montrant la position de la construction avant et après le déplacement, et qui s'assure de tenir compte des limites cadastrales du terrain et, le cas échéant, des autres bâtiments implantés sur le même terrain.

EN EMPRUNTANT LA VOIE PUBLIQUE

- L'adresse de relocalisation de la construction;
- Dans le cas où la construction est déplacée à l'intérieur des limites de la Ville de Saint-Sauveur, fournir un plan d'implantation exécuté par un arpenteur-géomètre montrant la position de la construction après le déplacement et qui tient compte des limites cadastrales du terrain et, le cas échéant, des autres bâtiments implantés sur le même terrain;
- Une copie des autorisations des différents corps publics ou parapublics concernés (Hydro-Québec, Bell Canada, etc.) référant notamment à l'itinéraire projeté, aux dimensions et au poids approximatif du bâtiment, la date et l'heure suggérées pour le déplacement, le nom du déménageur ainsi que la durée probable du déplacement;
- Afin d'assurer la compensation de dommages susceptibles d'être encourus par la Ville en raison de ce déplacement, une preuve de garantie d'un montant provisoire estimé ou une preuve de certificat d'assurance devra être fournie.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je soussigné(e) _____ déclare que les renseignements inscrits au présent formulaire sont exacts et complets. Je comprends qu'il est de ma responsabilité d'aviser le Service de l'urbanisme de toute modification aux renseignements fournis et de tout changement pouvant affecter la présente demande. Enfin, je m'engage à respecter les conditions qui seront présentées au permis ou au certificat d'autorisation et de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Cette réponse tient lieu de signature au permis ou au certificat d'autorisation.

Signature: _____
(Signature du requérant)

Date: _____

PROCURATION DU PROPRIÉTAIRE

OBLIGATOIRE lorsque le requérant est différent du propriétaire ou que le propriétaire est une personne morale (ex. une entreprise)

Numéro de téléphone du propriétaire : _____

Je _____, propriétaire, autorise _____ à déposer
(Nom du propriétaire en lettres moulées) (Nom du requérant en lettres moulées)

et signer en mon nom la présente demande de permis pour ma propriété située au _____
(Adresse ou numéro de lot du projet)

Signé le : _____
(Date)

Signature : _____
(Signature du propriétaire)